

## Foot – INFO – Foot – INFO

Un nouveau club de foot est né dans votre région ! L'AS CHONAS\_ ST PRIM et L'ES ST ALBAN CLONAS deviennent □ US 2 VALLONS.

Nous remercions les mairies et le syndicat intercommunal pour leur soutien.

Le nouveau bureau est à même de proposer un encadrement de qualité dont l'objectif prioritaire sera l'obtention du label école de foot. Nous pouvons désormais vous annoncer pour la saison 2009-2010, la création d'un arbre de Noël, d'un stage de pâques, et de deux tournois : poussin-benjamin et 13 ans-15ans. De nombreuses manifestations continueront à persévérer telles l'organisation du 13 juillet, le bal du foot, le moule-frite etc..

Un site Internet verra le jour dans les semaines qui viennent : [www.us2vallons.fr](http://www.us2vallons.fr). Nous vous donnons rendez-vous pour le forum des associations, le 5 septembre, où nous vous présenterons largement notre nouveau club.

Les personnes qui souhaiteraient adhérer à l'US 2 Vallons peuvent prendre contact avec :

Richard Usseglio, président : 06-72-83-64-65 Gaël Maillant, responsable sportif : 06-78-82-08-45

# Rendez-vous de l'été

## Fête de la Musique 2009

Le comité des Fêtes vous propose de partager un moment convivial et festif le dimanche 21 juin à partir de 18h30 au centre du village. Ci-Joint le programme de cette animation. Venez nombreux.

Ouverture avec les enfants à 18h

Célia CARRET = flûte traversière Marine PLASSON = flûte traversière - Judith VIALLET = clarinette - Damien VIALLET = trompette. Morgane BOISSY = batterie Guillaume DOBELLI = trombone - Clément JURY = clarinette

18h30 Antoine Claudinon et son harmonica

18h45 La Cigale : Concert de Mandolines

19h15 La Muse Champêtre

20h Tous en Chanson

20h45 Les Trompes de Revolet

21h30 Groupe Fin d'semaine

Intermèdes avec Antoine Claudinon tout au long de la soirée

Ambiance festive et Conviviale

Venez Nombreux Fêter la musique et l'Été

## Samedi 27-dimanche 28 juin :

jeux en réseau :

Lans'Events à la salle polyvalente

## Fête Nationale

Soirée du lundi 13 juillet 2009 . Repas champêtre, buvette, bal et feu d'artifice. Soirée organisée par les communes de St Prim et Chonas l'Amballan, le syndicat intercommunal, le foot et le judo-club. Les tickets repas seront en vente à la boulangerie, au Dan's café, Annabel' Ange pour Chonas et Relais Campagnard de Saint Prim (pas de permanence sur la place du marché). Tarifs : adulte 8 € et enfant 5 €

## Concours de boules de l'été

- Samedi 27 Juin : AICA St Prim
- Samedi 4 juillet : St Vincent
- Mardi 14 juillet : concours
- Dimanche 2 Août : 32 quadrettes
- Dimanche 23 Août : 64 simples boules

## Caravan'Jazz 2009

En parallèle du Festival de Jazz de Vienne (de fin juin au 13 juillet) Vienne Action Culturelle, et la MJC de Vienne propose des spectacles délocalisés dans les communes volontaires. L'an dernier la commune de Reventin avait accueilli des groupes musicaux en fin d'après-midi, pendant quelques heures. Cette année la caravan'jazz sera dans notre village. L'opération Caravan'Jazz version 2009 sera menée par No Water Please, qui propose aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois de réveiller leur côté funky ! Surdose d'énergie garantie pendant la semaine du 6 au 10 juillet. La formation est composée de : trombone, baryton, trompette, soubassophone, banjo (ou guitare), grosse caisse et caisse claire. Cela a permis à No Water Please durant ces 7 dernières années de se produire dans plus de 450 concerts. Aussi bien en France qu'à l'international, dans les festivals de musique actuelle, de jazz ou des arts de Les musiciens partent à travers la région de Vienne, à la rencontre des publics locaux et souhaitent partager la scène avec de jeunes talents locaux.

le 6 juillet à Vienne centre - le 7 juillet à Luzinay

le 8 juillet à Pont-Evêque- le 9 juillet à Septème

le 10 juillet à Chonas l'Amballan

En plein centre du village, podiums, sonorisations, buvette seront installés.

Des groupes locaux feront l'ouverture. Pensez d'ores et déjà à réserver votre soirée !

## Ciné - Eté

Dans le cadre du programme ciné-été, la CAPV et les communes organisatrices vous proposent une projection nocturne le : **11 août 2009 du film suivant « erreur de la banque en votre faveur ».**

Rendez-vous sur la place de l'école à la nuit tombée. Soirée gratuite. Le programme complet du ciné-été vous sera distribué ultérieurement

## Sentier du milan noir

Mercredi 10 juin :

inauguration par la C.A.P.V. et la commune du sentier du Milan Noir, entre plateaux cultivés et coteaux boisés, de Chonas aux Roches de Condrieu

Départ du plan d'eau de Gerbey à 14h (devant le panneau d'information) . Retour au Village avec cérémonie d'inauguration

## Forum des Associations :

le samedi 5 septembre :  
de 14h à 18h salle intercommunale  
Chonas St Prim

# Info-pratiques

- Durant les vacances d'été le **secrétariat sera ouvert** le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h.  
Il sera **fermé** la semaine du 3 août au vendredi 7 août inclus.

- ➔ L'arrêté préfectoral n°2008-11470 prévoit que pour les communes de moins de 2000 habitants les **feux de végétaux sont interdits du 15 juillet au 30 septembre inclus** pour raison de sécurité. Nous vous demandons de bien vouloir respecter cette consigne sous réserve de poursuite.
- ➔ **Afin de vivre en bon voisinage** nous vous rappelons les horaires pendant lesquels sont permis le passage de la tondeuse, du rotofil, des bruits de bricolage en tout genre :  
**Semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Samedi : 9h-12h 15h-19h, Dimanche et jours fériés : 10h-12h**
- ➔ Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est **interdit de les laisser divaguer sur la commune** sous risque d'amende ou de mise en fourrière
- ➔ **Prochaine réunion de quartier** : vendredi 26 juin à 20h30 en mairie : elle concernera les habitants de Gerbey.
- ➔ La municipalité travaille sur la création d'un pédibus : 1ère réunion de mise en place: **mardi 23 juin à 14h en mairie**. Si vous êtes intéressé (e) vous êtes les bienvenus (es)
- ➔ **Elections européennes** : Dimanche 7 juin : bureau ouvert de 8h à 18h.
- ➔ **Plan canicule** : vous avez plus de 65 ans, vous serez bientôt informé par courrier de la mise en place du plan canicule 2009. Prenez soin de lire les recommandations et consignes.
- ➔ L'autorité de Sécurité Nucléaire et de la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile nous demande d'informer les habitants qu'ils recevront **prochainement un courrier les invitant à retirer dans les pharmacies partenaires**, les comprimés d'iode dans le cadre de la prévention des risques majeurs.
- ➔ Depuis le 14 mai 2009, **les passeports ne peuvent plus se faire au secrétariat de mairie** qui n'est pas équipé du matériel nécessaire. Vous devez vous rendre dans les 4 stations biométriques de la ville de Vienne : La maison de quartier d'Estressin – 04 74 31 19 21 – La maison de quartier de l'Isle – 04 74 31 19 41 – La maison de quartier de Malissol – 04 74 16 16 50 – l'Hôtel de Ville (uniquement sur R.V au 04 74 78 30 31. Afin de réduire le temps de traitement, il convient que vous retiriez en amont, au secrétariat de Mairie de Chonas, le dossier CERFA nécessaire à l'élaboration de votre passeport. L'afflux des habitants étant très important la mise en place de ce nouveau dispositif est quelque peu difficile et vous devrez faire de patience.

## Domicil'Services

Installée depuis 1 an ½ sur la commune de Chonas, Domicil'Services est une association prestataire de services qui bénéficie de l'agrément qualité attribué par le préfet de l'Isère. Elle propose un éventail de services qui contribuent à votre bien-être chez vous ! Aide ménagère, repassage, soutien scolaire, garde d'enfants...mais aussi de l'aide auprès des personnes handicapées ou âgées. Les services sont personnalisés et adaptés à vos besoins. C'est la solution sécurisante d'accompagnement de vos proches : enfants, parents âgés, dépendants ou handicapés C'est enfin un bon moyen d'équilibrer votre vie de famille et votre vie professionnelle : moins de stress, prendre du temps pour vous. Selon votre situation vous pouvez bénéficier de l'aide de la CAF pour la garde de vos enfants ou du Conseil Général pour les personnes dépendantes. Tous les services vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts ou du crédit d'impôts de 50% si vous n'êtes pas imposable. Renseignements et devis gratuits au : 04.74.87.39.34 ou 363 Ch. du Champ Sever Chonas

## Vous qui avez peut être entre 16 et 20 ans,

vous vous retrouvez souvent le soir sur la place du village pour discuter, écouter de la musique, passer un moment ensemble, manger, boire, fumer. Une petite suggestion pour la fin de vos soirées : pourriez-vous jeter vos déchets alimentaires et vos mégots de cigarettes dans les 2 poubelles à votre disposition sur la place et ne pas les laisser par terre, comme trop souvent. Vous qui êtes né (e) à l'heure du tri sélectif, de l'écologie, pensez à notre planète mais aussi aux enfants et leurs parents qui découvrent vos détritres tous les lundis matins près de la maternelle, au risque de se blesser avec des bouteilles de verres que vous laissez au sol !

Vous, jeunes de Chonas et d'ailleurs qui votez peut être déjà pour certains, que l'on considère comme adultes, avez-vous votre permis de conduire tout neuf pour faire du rodéo en voiture (ou quad) et du stock-car sur les lieux publics en mettant votre vie en danger et celle d'autrui, sans oublier le coût des dégâts occasionnés sur les véhicules, que vous n'assumez certainement pas ?

## Droit de réponse de Mr. Georges Remillieux

« Des remerciements, non merci....

table d'orientation sur le sentier du « Milan Noir ». Par le biais du bulletin municipal précité des remerciements de la mairie me sont adressés. Surprise, incompréhension, sans fondement !... Pour l'implantation de cette table d'orientation sur un morceau de terrain appartenant à mes petites filles, j'ai été contacté par les responsables de la CAPV et non pas par les services de la mairie de Chonas. D'ailleurs, comment aurait-il pu en être autrement puisque l'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnées du Pays Viennois font partie des nombreuses compétences de la CAPV. De ce fait, une convention d'une durée de 5 ans renouvelable tacitement a été passée entre la CAPV et la famille. Précision : il est fait mention dans le document en question d'une seule réserve : que l'emplacement retenu pour cette table d'orientation et le mobilier de plein air à installer, soit toujours tenu en parfait état de propreté. Offrir la possibilité aux randonneurs, qui empruntent le « sentier du milan noir » (chemin de bellevue), d'observer devant une table d'orientation, la vallée du Rhône et les coteaux de la rive droite, depuis un bon emplacement panoramique, quoi de plus normal ».

## Point sur les projets communaux

### Clos des Fontanettes :

Après 4 ans d'études pour l'aboutissement du projet final, les travaux commencent. L'appel d'offres menée par la CAPV a permis de choisir les entreprises qui ont débuté leur travail le 2 juin : après un temps de défrichage du terrain, création de la voirie, création d'un bassin de rétention des eaux pluviales, installation des réseaux sous voirie et viabilisation des 6 lots suivants : un lot de 823 m<sup>2</sup>, un lot de 1035 m<sup>2</sup>, deux fois 2 lots jumelés entre 627m<sup>2</sup> et 677 m<sup>2</sup>.

### Allée des tilleuls

L'aménagement du chemin piétonnier vient de commencer. Après un appel d'offres c'est l'entreprise Laquet qui est en charge de la réalisation du projet de cheminement piétonnier. Les travaux ont commencé le 15 mai pour une durée d'environ 2 mois. Dans un premier temps : terrassement, création de rampes pour personnes à mobilité réduite, installation du réseau électrique (4 mâts et 4 bornes). Nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux.

### Ne pensez plus ça ! :

J'hésite à appeler le "15" ; je suis inquiet (e) mais ce n'est pas urgent.

Le centre 15 a mis en place un numéro pour les appels ne relevant pas de l'urgence vitale : La nuit ou le week-end, **Composez le 0810 15 33 33** pour toute inquiétude médicale ou demande de visite à domicile. Ce numéro désengorge le standard du "15" et permet donc aux médecins qui vous répondront d'accueillir tous vos appels non urgents. N'hésitez donc plus ! Bien sûr, en cas de risque vital, composez le 15 !

## INFO JEUNES - PROGRAMME ETE - ADOS - 4-12 ans - INFO - REUNION - INFO -

### Contrat enfance Jeunesse

Catherine Péréol, animatrice propose aux **12-17 ans** :

**. du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet :**

séjour camping dans le gard.

**. Du lundi 13 au vendredi 17 juillet**

bowling, piscine, accro-branches, hydrospeed, cheval

**. Du lundi 20 au vendredi 24 juillet :**

raid aventure à St Pierre de Bœuf : rafting, escalade  
trotinette tous terrains...

**. Du lundi 27 au vendredi 31 juillet :** tir à l'arc, rafting,  
sorite au lac d' Aiguebellette, kart...

#### Informations et inscriptions :

04 74 78 12 57 ou 06 87 85 27 49 ou lors des permanences à la mairie de Chonas : les vendredis 5 et 12 juin de 16h30 à 18h.

### Centre Aéré –

#### Association Familiale pour les 4-12 ans

**- Du 6 au 10 juillet :**

à la rencontre des super héros et super jeux, sortie Max aventure à St Etienne.

**- du 13 au 17 juillet :** la terre, le feu, l'eau, l'air.

Sortie Aqualone

**- du 20 au 24 juillet :** créateurs d'images, prises de vue, développement , sortie cinéma Ou Séjour dans le Vercors.

**- Du 27 au 31 juillet :** Les fables de la Fontaine avec jeu de piste, et spectacle.

#### Informations et inscriptions :

du 2 au 19 juin en mairie de Reventin Vaugris : auprès de V. Rivoire au 04 74 58 80 17. Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h30, mardi et mercredi de 8h à 12h.

### La commission Jeunes et Catherine Péréol, animatrice,

organisent une nouvelle réunion pour les 12-17 ans le : **vendredi 12 juin : 18h30 en mairie.**

Depuis la dernière réunion, la commission a travaillé sur vos idées et vous propose de faire le point sur vos précédentes demandes.

Catherine Péréol, viendra pour rencontrer les jeunes, faire leur connaissance, connaître leurs projets et pour les aider à les réaliser.

Venez nombreux pour échanger, dialoguer et faire vivre vos idées. Les nouveaux sont évidemment les bienvenus.

### Ambroisie

Cette herbe haute de 1 m environ croît au printemps avant d'entamer une longue floraison entre le 10 août et fin septembre. Responsable d'allergies de type rhinite, toux, gêne respiratoire, asthme, cette plante doit être arrachée dès maintenant afin de ne pas gêner un nombre de plus en plus nombreux de personnes, à la fin de l'été. Si vous désirez reconnaître plus facilement cette plante vous pouvez consulter notre site internet communal ou [www..ambroisie.info](http://www..ambroisie.info) [www.rhonealpes.santé.gouv.fr](http://www.rhonealpes.santé.gouv.fr).

*Avec un peu d'avance ..... La commission info vous souhaite de bonnes vacances ....  
Et sur la route beaucoup de prudence*

## Schéma de Cohérence Territoriale ou SCOT

### QUEL AVENIR POUR CHONAS ?

Le conseil municipal de CHONAS-L'AMBALLAN vient d'être informé des orientations générales du SCOT lors d'une réunion de présentation à la CAPV menée par le Syndicat des Rives du Rhône, porteur du projet.

Nous avons alors découvert avec stupéfaction que pour notre commune était prescrit, un agrandissement de la zone économique du grand champ avec une réserve foncière de 40 hectares. Nous ne pouvons envisager un tel développement qui est en contradiction avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme ou POS) établi en 2005.

En effet, celui-ci prévoit déjà, en urbanisation future, une zone économique de 12 à 13 hectares en bas du grand champ, le long de la RN7 entre l'allée des mûriers et le rond point de Saluant - Sambillot. Cette option choisie par le Conseil Municipal précédent en relation avec la CAPV n'avait pas reçu un accueil favorable auprès de la population.

Le Conseil Municipal actuel souhaite ne pas agrandir l'emprise de cette zone. En outre, le PLU a une forte orientation en faveur du maintien de l'agriculture sur CHONAS L'AMBALLAN, d'abord parce que les agriculteurs exploitants sont nombreux et ensuite parce que cela reprend la réalité historique de notre village.

Le PLU garantit également la protection de la zone sensible du grand champ dans toute sa partie située dans le cône de vision du château, monument historique classé à l'inventaire supplémentaire des bâtiments de France.

Actuellement, nous sommes encore dans une phase de concertation, aussi dans ce cadre, nous nous sommes exprimés clairement contre l'agrandissement de cette zone d'abord par oral, puis par courrier. Nous aurons un rendez-vous en mairie avec le technicien chargé d'intervenir au niveau des territoires début juin et nous lui présenterons notre commune avec ses atouts, son identité et ses protections administratives afin de lui faire prendre conscience d'une autre lecture de notre paysage.

Le Document d'Orientation Générale du SCOT est consultable en mairie ainsi que la lettre adressée par la commune à son président et ses vices présidents.

#### **Mais qu'est-ce qu'un SCOT, voici quelques précisions :**

Il détermine les grands équilibres entre les espaces urbains, naturels et agricoles, fixe les orientations générales d'organisation du territoire, constitue un cadre de référence pour certains projets locaux, régionaux ou nationaux. Le Scot des Rives du Rhône se situe de part et d'autre des rives du Rhône, le territoire s'étend sur une superficie de 944 km<sup>2</sup>. Il réunit 79 communes aux profils et ressources humaines variés, riches de traditions touristiques, patrimoniales et gastronomiques, à la volonté économique forte. Les 79 communes sont représentées au sein du Syndicat Mixte au travers de 5 intercommunalités et d'une commune isolée (Ste Colombe) :

- la communauté d'Agglomération du Pays Viennois
- la communauté de Communes du Pays Roussillonnais
- La communauté de Communes de la Région de Condrieu
- La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
- La Communauté de Communes Rhône Valloire.
- La commune de Ste Colombe.

Les éléments constitutifs du Scot sont : le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le Document d'Orientations Générales. Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône, porteur du SCOT vient d'entamer une phase de concertation et de débat sur le projet de Document d'Orientations Générales. Le DOG rassemble les orientations réglementaires et opposables qui encadrent le développement et l'aménagement du territoire SCOT, dont la CAPV, sur le long terme. Le DOG propose des orientations en matière d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation des ressources naturelles et agricoles et de déplacements.

Le Scot est une orientation primordiale pour notre vie de demain dans notre bassin de vie. Nous sommes donc tous concernés. Vous pouvez consulter le dossier en ligne :

[www.scot-rivesdurhone.com](http://www.scot-rivesdurhone.com)

## Le mot du Maire

Avec le retour des beaux jours, les activités extérieures reprennent, soyez respectueux de votre voisinage autant pour les appareils bruyants et les jeux autour d'une piscine que pour les fumées des barbecues. Vous trouverez dans ce Chonas-info les plages horaires à respecter.

Les nouveaux habitants des bâtiments « les hauts du village » sont pour la plupart installés. L'aménagement des extérieurs à l'arrière de ces bâtiments est en cours d'étude.

Comme vous l'avez certainement remarqué les travaux de l'allée des tilleuls sont commencés, nous avons la chance d'avoir le beau temps.

La viabilisation du lotissement communal « le clos des Fontanettes » commence début juin. Vous trouverez les informations relatives à ces projets dans ce Chonas-Info.

Fin avril, a eu lieu notre première réunion de quartier avec les habitants du quartier Lieuraz-Sambillot. Cette soirée conviviale a été riche en échanges, La prochaine réunion est programmée pour le 26 juin avec les habitants du quartier de Gerbey. A l'issue de ces réunions de quartier, nous vous ferons une information sur les échanges que nous avons eu ensemble et ce que nous pourrions apporter pour améliorer le quotidien de chacun.

Les rues de notre village se sont animées lors de la 1<sup>ère</sup> journée de troc vert, le 1<sup>er</sup> mai : les participants ont présenté chacun un bon nombre de plants à échanger tels que fleurs, légumes ou arbres. D'autres participants nous ont rejoint au moment du pique-nique, aussi basé sur l'échange, et l'après-midi, le concours de meringues et les activités pour les enfants ont été une réussite.

Ce premier événement, sur la commune, mérite d'être renouveler l'année prochaine et de nouveaux participants s'y préparent déjà.

Le mois de Mai s'est terminé par le vide grenier organisé par l'Association des Parents d'Elèves, et la rue principale de notre village a connu une vive animation. Bientôt, la fête de la musique, caravan'Jazz, lui redonneront un air de fête.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône entre dans la phase de concertation nous sommes tous concernés, vous trouverez ci-joint un article traitant ce sujet.

Je vous souhaite de passer un bel été et de profiter pleinement de vos vacances.

Cordialement.

Lucette GIRARDON TOURNIER.